



Agrement E 2302400030

05.64.24.90.30

autoecoledesoso@gmail.com

Liste des pièces justificatives à fournir pour l'inscription au titre du permis de conduire

Pour tous les élèves :

- Pièce d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans (sauf mineur)
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois (eau, électricité, gaz, téléphone, impôts)
- Photo d'identité numérique de moins de 6 mois, n'ayant jamais été utilisé (e-photo)

La photo peut également se faire à l'auto-école, pour 5€.

CAS PARTICULIERS

Pour les mineurs ou les personnes n'ayant pas de justificatif de domicile à leur nom :

- Attestation d'hébergement
- Pièce d'identité en cours de validité de l'hébergeant ou du responsable légal
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom de l'hébergeant ou du responsable légal

Pour les moins de 25 ans :

- JDC ou Convocation si pas encore effectuée (jeune entre 17 et 25 ans)
- Attestation de recensement si âgé de 16 ans et n'ayant pas reçu la convocation à la JDC

Pour les moins de 21 ans :

- ASSR 2 ou ASR

Pour les annulations, invalidation, suspension :

- Notification 48 SI ou 44 SI
- Avis du médecin agréé ou de la commission médicale

Pour les permis étrangers :

- Original du permis de conduire étranger

Venir avec votre BSR ou Permis AM si vous en êtes titulaire.